

**Arrêté du 24 Chaâbane 1438 correspondant au 21 mai 2017
modifiant l'arrêté du 18 Chaoual 1437 correspondant au 23 juillet
2016 fixant la liste nominative des membres du comité national
d'examen du plan national d'action environnementale et du
développement durable**

.....

Par arrêté du 24 Chaâbane 1438 correspondant au 21 mai 2017, l'arrêté du 18 Chaoual 1437 correspondant au 23 juillet 2016 fixant la liste nominative des membres du comité national d'examen du plan national d'action environnementale et du développement durable, est modifié comme suit :

« M. Messaoud Tebani, représentant du ministre chargé de l'environnement, président, en remplacement de M. Tahar Tolba ;

— (sans changement jusqu'à)

— M. Mustapha Hamdi, représentant du ministre chargé de l'éducation nationale, en remplacement de Mme. Mouni Brahiti ;

..... (le reste sans changement)

..... ».